

# Procès Neretse: condamnation pour génocide et crimes de guerre

Alain Gauthier

CPCR, 19 décembre 2019

Après plus de quarante-huit heures de délibérations, la cour d'assise de Bruxelles vient enfin de prononcer son verdict : Fabien Neretse, plus connu à Angoulême sous le nom de Nsabimana, vient d'être reconnu coupable de « crime de génocide, de crimes de guerre et homicides intentionnels à Kigali et à Mataba », une première pour la justice belge qui n'avait jusque-là prononcé que des condamnations pour « crimes contre l'humanité ». La peine ne sera connue que lorsque la cour se sera de nouveau réunie.

Le CPCR, qui avait pu localiser l'accusé à Angoulême voici plusieurs

années, ne peut qu'exprimer sa satisfaction que justice soit enfin rendue. Poursuivi aussi en Belgique suite à une plainte de madame Martine Beckers, dont la sœur, le beau-frère et la nièce avaient été exécutés dès le 9 avril à Nyamirambo, un quartier de Kigali, l'accusé avait été extradé. Une procédure qui aura duré plus de vingt ans!

Formons le souhait que la justice française ne tarde plus à juger ceux qui ont été déférés devant la cour d'assises. Sans oublier toutes les autres affaires qui sont toujours à l'instruction!